



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

XI.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

## X I.

(9) *Va, je t'acheterai le Praticien françois.  
Mais diantre, il ne faut pas déchirer les exploits.*

Je ne fais si *Praticien* ne seroit pas mieux de quatre syllabes. A cet égard, les Poëtes doivent être juges en leur propre cause. Mais examinons s'il est juste de les troubler dans la possession où ils sont de rimer, comme fait ici Racine, *françois avec exploits*.

Une chose assez singuliere, & qui peut-être ne se trouve que dans notre langue, c'est que nous avons deux manieres de prononcer; l'une pour la conversation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter: au lieu que celle-là, pour être coulente & légère, adoucit certaines diphtongues, & supprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui est cause que peu de personnes savent bien lire des vers, faute de savoir cette différence de prononciation. Car les vers doivent toujours être prononcés comme en déclamant. » Ainsi la prose, continue cet Auteur, adoucit » la prononciation à beaucoup de mots, comme » croire, qu'elle prononce *craire*; les *François*, » qu'elle prononce *Français*. Mais la poésie, » quand elle veut rimer, rétablit la véritable

*ab hac diphtongo sic abhorret Italica lingua, ut toi, moi, & similia per dialysin, produco etiam O, pronuntiant to-i & mo-i dissylaba. De rectâ Franciscæ linguæ pronuntiatione, page 48.*

(9) Plaideurs, II, 3, 18.

(1) Remarques & Décisions de l'Académie Française, recueillies par M. L. T. & imprimées en 1698, p. 108.

prononciation, & dit croire, de même que gloire; françois, comme loix.

Qu'on n'aille pas cependant conclure delà que françois, en vers, se prononce toujours comme loix, & jamais comme succès. Tous les deux sont autorisés par l'usage, ce maître bizarre, à qui les Poètes & les Orateurs ne font pas mal d'obéir le plus tard qu'ils peuvent, lorsqu'il tend à efféminer le discours. On peut seulement conseiller aux Poètes d'avoir une petite attention, qui est de placer la rime non douteuse avant l'autre. Je m'explique. Quand je lirai qu'un jour Apollon

(2) *Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,  
Inventa du sonnet les rigoureuses loix;*

j'hésiterai au mot françois, je ne saurai comment le prononcer, n'ayant pas encore vu quelle rime suivra. Au lieu que si je lis,

(3) *C'est lui dont les Dieux ont fait choix  
Pour combler le bonheur de l'Empire françois,*

je n'hésite plus: la rime qui s'est présentée au premier vers, m'avertit que françois sera prononcé à pleine bouche, comme parle Vaugelas.

X I I.

(4) *Ma colere revient, & je me reconnois.  
Immolons en partant trois ingrats à la fois.*

Il n'en est pas de je reconnois, comme de françois, dont j'ai parlé ci-dessus. L'usage, dès

- (2) *Art Poétique, II.*
- (3) *Prologue de l'Opéra d'Isis.*
- (4) *Mithridate, IV, 5, 7.*